

Nantes, le 30 mars 2021

Monsieur le Directeur,

La France subit, depuis un an maintenant, une crise sanitaire majeure qui impacte fortement notre pays. Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan de relance est également fortement soutenu sur les territoires par les collectivités : conseils régionaux, départements et établissements publics de coopération intercommunale.

C'est dans ce contexte de forte mobilisation autour de l'économie, que nos services ont pris récemment connaissance des projets d'investissements de l'entreprise Tetra Pak sur le territoire castelbriantais. En dépit de délais très contraints, les services de l'État, du Conseil Régional et de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval ont rapidement pris la mesure du projet de votre entreprise et se sont mobilisés afin de vous apporter une réponse rapide.

Le groupe Tetra Pak, présent sur le site de Châteaubriant depuis 22 ans, a toujours trouvé un environnement favorable à son fonctionnement et à son développement. Fort de ce partenariat de qualité, et conscients de l'impact de son futur investissement sur l'écosystème local, l'État et les élus souhaitent aujourd'hui accompagner l'entreprise sur ce nouveau projet structurant et conserver à Châteaubriant un site de production compétitif.

Aussi concernant votre projet d'investissement d'un montant de 55 millions d'euros du groupe Tetra Pak sur le site de production de Châteaubriant, l'État et les collectivités territoriales sont prêts à accompagner le développement du site à hauteur **d'un montant maximal estimé à 3 Millions d'euros** (réponses à appels à projets, certificats d'économie d'énergie, subventions et exonérations).

**Monsieur Erwan Boscher**  
Directeur du site Tetra Pak de Châteaubriant  
Rue Winston Churchill  
44110 CHATEAUBRIANT

*Copie à **Monsieur Pierre-André Charbon**  
Chargé du projet d'extension du site*

L'État, le Conseil Régional et la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval se sont engagés, sous réserve du dépôt et de l'examen des dossiers de demandes, à apporter un soutien exceptionnel en subventions de **1,8 M€** financé à raison de 0,8 M€ au titre du dispositif « Territoires d'Industrie » par l'État et de 0,8 M€ par le Conseil régional (conformément au règlement d'intervention en vigueur - régime SA 56985). La Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval ajoutera 0,2 M€ à titre exceptionnel.

En outre, ce soutien financier public sera intensifié par la baisse de l'impôt sur les sociétés (passant de 31 % en 2020 à 25 % en 2022) dont bénéficiera directement l'entreprise, qui permettra d'accroître ce soutien public, et participera à la compétitivité du site.

Par ailleurs, des exonérations de charges (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) sont prévues de droit dans les zones de revitalisation rurale à hauteur maximale de **200 000 euros** sur trois exercices fiscaux selon la règle du « *de minimis* ».

A ces montants d'aides publiques, qui seront possibles dès lors que l'entreprise n'aura pas déjà bénéficié des régimes d'aide COVID ou « *de minimis* », la délivrance des certificats d'économie d'énergie devrait vous permettre d'obtenir un soutien supplémentaire que vous avez estimé à environ 1 M€ et qui devra être affiné.

Soyez certain de la totale mobilisation de l'Etat et de ses opérateurs, du Conseil Régional et de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval pour faciliter l'ensemble des démarches administratives nécessaires afin de vous permettre de concrétiser ce projet structurant et essentiel pour le territoire castelbriantais, et pour la préservation de l'emploi local.

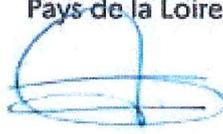
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Préfet  
de la Région  
Pays de la Loire



Didier MARTIN

La Présidente  
de la Région  
Pays de la Loire



Christelle MORANÇAIS

Le Président de la  
Communauté de Communes  
Châteaubriant-Derval



Alain HUNAULT